

VILLE DE NOYELLES-LES-SECLIN

PROJET PEDAGOGIQUE

Maison des Jeunes

2022-2023

(Septembre 2022 – Août 2023)



SOMMAIRE

Table des matières

VILLE DE NOYELLES-LES-SECLIN	1
Table des matières	2
I- Contexte	3
1) La structure	3
2) L'équipe d'animation	5
3) Le public	5
4) Le constat	6
II- Les objectifs de la structure	6
Objectif 1 – Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre	6
Objectif 2 – Encourager la pratique du vivre ensemble et la citoyenneté dans le collectif où chacun est reconnu et respecté	7
Objectif 3 – Permettre aux jeunes de s'épanouir et s'exercer à une diversité d'approches artistiques et culturelles	7
III – Les actions pédagogiques	7
1) L'aménagement des espaces	7
2) L'accompagnement des projets	7
3) La participation des jeunes	8
IV – Le fonctionnement de l'équipe	8
1) Le rôle de l'équipe d'animation	8
2) Les règles de vie en collectivité	9
V- L'évaluation	10

I- Contexte

La commune de Noyelles-Lès-Seclin est un village, situé au sud de Lille (8km) dans le département du nord à proximité des villes de Wattignies et de Seclin.

Au dernier recensement (2022), la commune comptait 888 d'habitants. 70 jeunes sont concernés par la MDJ (selon les dernières données démographiques de la CAF). Le nombre d'habitants reste stable depuis plus de 20 ans mais depuis peu légère diminution du nombre d'habitants.

La municipalité a pour bâtiment, la Mairie, Le Nouveau Centre d'Animation Municipal (comprenant : La MDJ, Un DOJO, un club House, une dalle multisports...), la Maison des Associations, l'Eglise Saint Martin, l'Hôtel Echevinal , le groupe scolaire Alphonse Theeten, la médiathèque et la salle Alex Fretin.

Le milieu associatif est représentatif sur la commune. On y trouve des associations sportives et culturelles pour tous les publics, ainsi que l'association des parents d'élèves.

Les activités sportives :

- Le football club Noyelles-lès-Seclin
- Le judo club
- L'Aïkido
- Le tennis Club de Noyelles
- La pétanque Noyelloise
- Badminton

Les activités culturelles :

- La médiathèque Louis Séraphin
- L'Amicale des anciens combattants
- Le Club Jardinage
- Euro Noyelles
- Les Amis de Louis Séraphin
- Le club des Toujours Jeunes
- Terra Noyelles

Autres :

- PEPSE : association de parents d'élèves
- Jouons ensemble

- Animations Communales de NoyellesLes-Seclin (ACN)

1) La structure

La structure, appelée Maison des Jeunes a pour vocation d'être un lieu d'accueil mixte ouvert à tous les jeunes collégiens ou lycéens, âgés de 11 à 17 ans. La MDJ est avant tout un lieu convivial où les jeunes peuvent venir se retrouver mais aussi pratiquer des activités différentes. Elle donne aussi la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans la construction de projets motivés par les jeunes et pour les jeunes.

2 types d'accueil :

☞ L'accueil en accès libre favorisant les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de nouveaux projets à l'initiative des jeunes.
Ce temps d'accueil s'organise les samedis après-midi en période scolaire.

☞ L'accueil avec programmation d'activités proposant des animations diverses et variées définies par l'équipe d'animation et le groupe de jeunes.
Ces temps d'accueil s'organisent pendant les périodes de vacances scolaires.

L'espace jeune

La MDJ se situe dans l'enceinte du Nouveau Centre d'Animation Municipal au 18 bis rue de Wattignies. L'espace d'accueil est aménagé de mobiliers et de matériels adaptés au public (comprenant un baby-foot, un billard, une table de ping-pong, une PS 4, une Nintendo switch, un ordinateur, des tablettes, une télévision, des livres, des revues et des jeux de société.

Horaires et périodes d'ouverture

L'accueil est proposé à l'année de septembre à fin juillet/début Août :

En période scolaire :

- **Les samedis** de 14h à 18h

En période de vacances :

- **D'automne, hiver, printemps et juillet** du lundi au vendredi de 14h à 18h (en cas de sortie les horaires peuvent être modifiées).
- **Une soirée / période de vacances** de 18h à 21h ou **un repas le midi /période de vacances** de 10h à 14h.

Modalité d'inscription et participation financière

Pour participer à l'ensemble des activités de la MDJ, les jeunes auront préalablement rempli un dossier d'inscription unique et avoir réglé une cotisation annuelle.

☞ Pour l'accueil en accès libre (Le samedi) seule la cotisation est demandée

☞ Pour l'accueil avec programmation d'activités (vacances scolaires) un tarif à la semaine est appliqué en fonction du quotient familial (cf. : dossier inscription).

2) L'équipe d'animation

Les jeunes sont encadrés par un directeur diplômé et un(e) animateur (rice) B.A.F.A. L'équipe d'animation peut être renforcée par des animateurs en fonction des inscriptions et des taux d'encadrements définis par la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)

La polyvalence de l'encadrement est importante ainsi que sa capacité à s'adapter. En plus des qualifications et compétences demandées, l'équipe d'animation doit avoir une bonne qualité relationnelle et une bonne connaissance des publics.

3) Le public

Les jeunes sont accueillis durant leur temps libre sous forme de loisirs éducatifs Le public 11/17 ans représente 70 jeunes environ (selon les dernières données démographiques de la CAF). La moyenne de fréquentation de ces dernières années se situe entre 12 et 15 jeunes/35 inscriptions.

A la suite d'une période de fermeture d'un peu plus d'un an, l'objectif principal sera de reconstituer un nouveau groupe MDJ, afin de relancer un secteur jeunesse totalement à l'arrêt.

Le public et son environnement

Les préados : entre 11 (6 ème) et 14 ans, les jeunes ont besoin d'identification, de se retrouver avec des personnes du même âge. C'est la période de l'appartenance à un groupe (on écoute la même musique, porte les mêmes vêtements). C'est aussi la période de détachement vis-à-vis des parents d'où certaines revendications de libertés.

Les ados : entre 14 et 17 ans les jeunes ont besoin d'indépendance et d'autonomie. Ils sont en recherche d'identité et s'opposent systématiquement aux valeurs de l'adulte. Sur le plan physique, ils ont besoin de tester leurs propres limites, prouver leurs capacités d'autonomie envers l'adulte. Ils accordent beaucoup d'importance à leur apparence. Ils cherchent à plaire pour se rassurer sur le manque de confiance en soi. C'est aussi la période de réflexion et de discussion (refaire le monde, engagement dans les grands idéaux).

Pour cela l'animateur :

- ☞ Doit avoir une relation privilégiée avec le jeune
- ☞ Doit être à son écoute et lui faire confiance
- ☞ Doit le stimuler pour l'aider à progresser
- ☞ Doit permettre au jeune de faire face à ses propres choix et décider par lui-même
- ☞ Doit permettre au jeune de pouvoir émettre un jugement, des critiques.

4) Le constat

Le public Noyellois

- Les jeunes ont des difficultés à s'investir de manière régulière dans les différents programmes d'activités qu'on leur propose.
- Les jeunes ont des difficultés à s'ouvrir à d'autres réalités que celles de la famille et de la commune.
- Les jeunes ont du mal à prendre des initiatives et agir de manière autonome dans le choix et l'organisation de leur loisirs.

L'environnement

- Les activités proposées sont appréciées par leur nouveauté mais parfois vécues « en consommateur ».
- Accueil du public dans un environnement nouveau.



II- Les objectifs de la structure

Suite à la réforme des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité a mené avec l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune, différents échanges autour du rythme de l'enfant. Ce travail de réflexion a permis d'identifier les besoins et attentes des publics enfants et jeunes et ainsi mettre en valeur les orientations éducatives communes pour chaque structure intervenant autour de l'enfant et du jeune. Le PEDT doit instaurer une dynamique collective, favoriser la complémentarité et la cohérence entre les différents temps et espaces éducatifs.

Objectif 1 – Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre

Favoriser l'accueil de tous

- Impliquer les jeunes dans l'aménagement du local (Atelier Graff ALSH Toussaint 2022).
- Mettre à disposition du matériel adapté et en accès libre et en accès encadré.
- Proposer des jeux et sports collectifs pour développer l'axe « Sport / Santé ».

Favoriser la participation des jeunes dans les activités et dans la vie quotidienne

- Mettre en place des temps d'échanges entre jeunes et l'équipe d'animation (prévention...).
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets individuels et collectifs.
- Créer un mur d'expression (planning négocié) pour impulser de nouveaux projets ou activités.

Objectif 2 – Encourager la pratique du vivre ensemble et la citoyenneté dans le collectif où chacun est reconnu et respecté

Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance

- Mettre en place des règles de vie commune à tous et veiller à leur application (politesse, prise de parole, propreté des locaux, écoute...)
- Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées, donner son avis
- Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe
- Informer et sensibiliser les jeunes sur les comportements à risque.
- Accueillir tous types de publics

Objectif 3 – Permettre aux jeunes de s'épanouir et s'exercer à une diversité d'approches artistiques et culturelles

Favoriser la découverte d'environnements extérieurs et au sein de Noyelles-Lès-Seclin, l'ouverture d'esprit et la curiosité

- Permettre aux jeunes de découvrir différentes pratiques culturelles et artistiques
- Proposer des activités novatrices pour développer leur ouverture d'esprit

III – Les actions pédagogiques

1) L'aménagement des espaces

Il est essentiel que les jeunes puissent s'approprier le local dans lequel ils seront accueillis. Ils auront la responsabilité de l'aménager (déco, création d'espaces, récupération de petits matériel ...) et de l'entretenir avec l'équipe d'animation.

2) L'accompagnement des projets

Les activités et projets doivent répondre aux attentes et aux besoins des jeunes en matière de découverte, de responsabilisation, d'autonomie et de partage de la vie en collectivité. C'est dans ce sens que nous favoriserons la participation des

jeunes. Ils auront la possibilité de réfléchir sur l'organisation de leur temps de loisirs (soirées, ateliers, séjours, planning d'activités et actions d'autofinancement...) Le groupe sera régulièrement invité à participer à des temps d'échanges mis en place sur les temps d'accueil en accès libre.

Cette année, les projets concerneront :

- Un atelier graff (à la demande des jeunes) pour s'approprier le local
- Des ateliers sur des thématiques qui les concernent (à déterminer avec les jeunes)
- Des repas (midi ou soir) et soirées à thème (en concertation avec l'équipe d'animation)
- Des rencontres et activités sportives (en concertation avec l'équipe d'animation)
- Un séjour (choix de la destination à déterminer avec les jeunes)
- Des actions d'autofinancement (à déterminer avec les jeunes)
- Une rencontre intergénérationnelle et une rencontre inter-associative.

3) La participation des jeunes

Le temps d'échange : Il a lieu en début de chaque ouverture. Il permet de réunir l'ensemble du groupe et l'équipe et de faire le point sur les animations proposées ou choisies, les décisions à prendre, les projets en cours et de rappeler les dates importantes à venir. Il permet à chacun de s'exprimer, c'est un temps de parole.

Des outils d'expression : Une fois par mois, l'équipe d'animation propose au groupe de décider du contenu des activités pour les semaines suivantes. Toutes les propositions des jeunes (activités, jeux, sorties, projets divers etc.) sont notées sur le mur d'expression (planning négocié). Elles sont ensuite reprises une par une pour vérifier leur pertinence et leur faisabilité. Les activités retenues seront intégrées au planning des périodes d'ouverture.

IV – Le fonctionnement de l'équipe

L'équipe d'animation, rattachée au service enfance/jeunesse est sous l'autorité de Laurence Degrave (la responsable du service). Au sein de cette équipe, chaque personne intervient en cohérence avec les autres, en se référant à la volonté de l'équipe municipale et à la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

1) Le rôle de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation est garante du bon fonctionnement de la Maison des Jeunes en accord avec le projet éducatif de territoire.

Le Directeur

- Garantit la sécurité et le bien-être des jeunes
- Respecte la réglementation DRDJSCS en vigueur (protocole sanitaire par exemple)
- Respecte les consignes de sécurité pour l'utilisation du matériel et des locaux
- Contrôle les dossiers d'inscription (fiches sanitaires par exemple)
- Gère le budget annuel Jeunesse
- Effectue les réservations des sorties extérieures (bons de commande)
- Garantit la démarche d'évaluation (projet et équipe d'animation)
- Gère la gestion des goûters et des repas ainsi que les besoins en matériel pédagogique (Inventaire, stockage, achats)

L'équipe d'animation (Directeur et animateur(s))

- S'implique dans les temps de préparation en équipe
- S'implique dans des événements culturels organisés par la Municipalité.
- Elabore en concertation avec les jeunes les plannings d'activités
- Gère les présences des jeunes
- Fait respecter les règles de vie
- Etablit des relations sereines avec le groupe de jeunes
- Est à l'écoute de chacun et a un rôle moteur au sein du groupe
- Est présente et disponible
- Assure la sécurité physique et morale des jeunes
- Coopère et échange

2) Les règles de vie en collectivité

Les règles de vie des adultes

Il est primordial que chaque animateur puisse librement adhérer aux règles de vie du centre. Ces règles sont mises en place afin d'instaurer un cadre sain, de mener à bien la mission éducative qui incombe à la fonction d'animateur et de directeur. Le directeur du centre veillera à ce que ces règles soient respectées tout

le long de l'accueil du jeune. Si un animateur n'est pas en accord avec ces règles de vie, il doit en avertir le directeur en amont du centre.

Le respect de l'équipe d'animation

Tous les adultes (équipe d'animation et agents municipaux) présents au sein de la Maison Des Jeunes s'engagent à respecter leurs collègues. L'expression de propos discriminatoires, sexistes, racistes ou prosélytes (religieux ou politiques) n'est pas tolérée. Aucun animateur ne pourra faire l'objet de mesure discriminatoire de la part du directeur ou des autres animateurs.

Le tabac, l'alcool, la drogue

La loi du 1er février 2007 interdit l'usage de cigarette dans tous les lieux publics et privés.

La consommation de boissons alcoolisées et de toute drogue sont strictement interdites, sous peine d'être renvoyé de son poste.

Les horaires

L'équipe d'animation est présente auprès des jeunes aux horaires d'ouverture de la MDJ.

Les règles de vie des jeunes

L'équipe d'animation respecte les mêmes règles que celles demandées aux jeunes

Les règles spécifiques au séjour

Les encadrants ont tous la possibilité, chaque jour, de prendre des pauses pour décompresser et se décontracter. Pour ce faire, un animateur souhaitant partir en pause, devra s'assurer que tous ses collègues soient au courant qu'il part en pause, l'endroit et la durée de celle-ci.

Pour mesurer l'impact de nos actions, projets d'animation, et mesures liées à l'organisation des accueils, une évaluation sera faite avec l'équipe d'animation afin de vérifier si les objectifs ont été atteints ou non.

La démarche utilisée doit mettre en relation l'objectif et le jeune. Elle sera construite sous la forme de questions (les indicateurs) avec des périodes d'observations sur les comportements et attitudes, la participation des jeunes (évaluation qualitative) et sur le nombre d'actions et activités mises en place au cours de l'année (évaluation quantitative).

Axes pédagogiques	Moyens et méthode	Indicateurs	Moyens d'évaluation qualitatif et quantitatif
Favoriser l'accueil de tous	<ul style="list-style-type: none"> -Impliquer les jeunes dans l'aménagement du local -Mettre à disposition du matériel adapté et en accès libre -Proposer des jeux et sports collectifs pour créer des liens 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes s'investissent dans l'aménagement du local Les jeunes s'organisent, et gèrent le matériel Les jeunes participent spontanément à la gestion du local ? Différents types de jeux coopératifs et collectifs sont proposés 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants aux ateliers Planning de tâches Participation au rangement, groupe de vie Taux de participation aux différents jeux et sports collectifs
Favoriser la participation des jeunes dans les activités et dans la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place des temps d'échanges entre jeunes et l'équipe d'animation -Accompagner les jeunes dans leurs démarches de projets individuels et collectifs. -Créer un mur d'expression (planning négocié) pour impulser de nouveaux projets ou activités. 	<ul style="list-style-type: none"> Les jeunes s'expriment spontanément et participent à des discussions informelles Les jeunes expriment des idées et des envies 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de débats Nombre d'activités et ou projets Fréquence d'utilisation du mur d'expression Nombre de participants

<p>Favoriser la citoyenneté et développer le respect, la tolérance</p>	<p>Mettre en place des règles de vie commune à tous et veiller à leur application (politesse, prise de parole, écoute...)</p> <p>Permettre à chacun de s'exprimer, soumettre des idées, donner son avis</p> <p>Renforcer la cohésion du groupe</p> <p>Informier et sensibiliser les jeunes sur les comportements à risque</p>	<p>Les règles de vie mises en place sont comprises et respectées</p> <p>Les jeunes adoptent un langage respectueux envers les autres (jeunes, adultes)</p> <p>Les jeunes participent aux points de régulations (bilans)</p> <p>Amener des activités favorisant la coopération</p> <p>Les jeunes sont sensibles aux problématiques liées à la jeunesse</p>	<p>Nombre de règles transgressées</p> <p>Nombre de conflits</p> <p>Nombre de Participants au temps d'échange</p> <p>Nombre d'activités réalisées.</p> <p>Nombre de forums et débats</p> <p>Nombre de participants</p>
<p>Favoriser la découverte d'environnements extérieurs, l'ouverture d'esprit et la curiosité</p>	<p>Permettre aux jeunes de découvrir différentes pratiques culturelles et artistiques</p> <p>Proposer des activités novatrices pour développer leur ouverture d'esprit</p>	<p>Proposer un fil conducteur vers l'extérieur</p> <p>Mettre à disposition des revues et documentations jeunesse</p> <p>Faire intervenir des extérieurs à la MDJ (Intervenants/ Intercentre)</p>	<p>Nombre d'activités dirigées vers l'extérieur</p> <p>Nombre d'activités nouvelles</p> <p>Nombre de participants</p>